

Forges de Tarbes :
Courrier du député Aurélien Saintoul, secrétaire de la Commission de la
défense nationale et des forces armées à M. Sébastien Lecornu,
Ministre des Armées.

Paris, le 7 septembre 2023

Monsieur le ministre,

Je souhaite appeler votre attention sur la situation des Forges de Tarbes.

Cette entreprise est stratégique : elle produit notamment des corps d'obus pour Nexter. Pourtant, son avenir a longtemps été menacé. Ces dernières années, les repreneurs se sont succédés sans mettre en œuvre le plan d'investissement indispensable au maintien de la production.

Si l'entreprise a survécu à ces vicissitudes, c'est en grande partie grâce à l'engagement de ses salariés et en particulier à l'abnégation de monsieur Benjamin Duez, représentant du personnel, qui a inlassablement alerté sur les dérives de gestion qui avaient mis en péril ce fleuron industriel.

En 2021, le combat qu'il menait était victorieux lorsque le tribunal de commerce se prononçait en faveur de l'offre de reprise d'Europlasma.

Las, depuis, c'est ce même groupe qui a choisi de s'en prendre à la personne de Benjamin Duez en essayant de le licencier. Ce licenciement est abusif : il a été refusé par l'inspection du travail.

C'est un cas manifeste de discrimination syndicale. Outre qu'il est inique, s'il devait se concrétiser il mettrait en danger l'entreprise, en la privant d'un de ses meilleurs connaisseurs et d'un de ses employés les plus investis et vigilants à suivre la mise en œuvre du projet de reprise.

Cette analyse est celle des salariés des Forges de Tarbes, qui ont choisi de manifester leur soutien à monsieur Duez en débrayant ce jour, le 7 septembre 2023. Je la partage sans réserve.

En tant que secrétaire de la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, la situation des Forges de Tarbes m'inquiète tout particulièrement au moment où tout le monde s'accorde à dire que notre Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD) doit être renforcée et protégée.

« L'économie de guerre » que vous appelez de vos vœux n'existera pas si les salariés les plus mobilisés pour la préservation et le développement de l'outil industriel sont brimés, réprimés ou écartés.

En l'espèce, les demandes de monsieur Duez qui lui valent d'être menacé de licenciement sont légitimes et leur satisfaction est même indispensable. Compte tenu du caractère stratégique d'une telle entreprise, l'Etat doit s'assurer que le repreneur tient ses promesses afin de garantir l'activité.

Je compte sur votre impulsion, Monsieur le Ministre, pour que la situation des Forges de Tarbes puisse s'assainir, que les menaces contre monsieur Duez cessent et que l'avenir de cette entreprise modeste et néanmoins incontournable de notre BITD soit effectivement garanti.

Aurélien Saintoul (député des Hauts de Seine)
Secrétaire de la commission de la défense nationale et des forces armées.